© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Que faire ?

Par Profil supprimé Postée le 21/06/2017 17:57

> Mon fils a 17 ans il fume et surtout deal car il n a plus d argent et du coup c'est sur que pour se fournir il en revend. Je me sens bien seule pour gérer ça....il n est plus en apprentissage ne fait rien...ne mange rien il ne rentre pas souvent manger..il rentre dormir mais tard ....je travaille. Son beau père ne veut pas s en mêler il est gendarme je précise....le.papa est décédé il y a 3 ans ...je craqué et surtout ne sait pas quoi faire....attendre qu'il se fasse prendre par les flics....pas trop.d aide extérieure a partir du moment où il.ne veut pas merci

---

Mise en ligne le 22/06/2017

Bonjour,

Nous comprenons votre sentiment de solitude face à la situation que vous nous décrivez. Il est regrettable que vous ne puissiez pas trouver plus de soutien auprès de votre compagnon et qu'il ne se sente pas légitime pour vous aider pas à tenter de recadrer les choses. A deux, et même s'il n'est "que" le beau-père, vous pourriez vraisemblablement essayer de refixer quelques règles de vie et rester vigilants pour les faire appliquer.

Seule ou avec votre compagnon, avec ou sans votre fils puisqu'il cela a l'air compromis, nous vous recommandons vivement de vous rapprocher d'une CJC (Consultation Jeunes Consommateurs). Ces consultations reçoivent effectivement les parents, indépendamment des jeunes, et les accompagnent quand, comme pour vous, les difficultés sont devenues trop importantes et trop complexes. Vous semblez vous sentir impuissante et démunie pour continuer à faire face toute seule mais vous trouverez en CJC une aide adaptée auprès de professionnels qualifiés et compétents.

Ce n'est que dans un deuxième temps, peut-être, que votre fils acceptera de vous accompagner en consultation, c'est souvent comme cela que ça se passe. N'hésitez donc pas à entamer cette démarche de votre côté.

Sans plus d'indications sur votre lieu de résidence, nous ne pouvons pas vous orienter de manière précise. Nous vous joignons donc les coordonnées des trois CJC existant dans votre département, en souhaitant que l'une d'elle soit proche de chez vous. Les consultations y sont confidentielles et gratuites.

Nous restons disponibles bien sûr si vous avez besoin de revenir vers nous pour échanger plus précisément sur les difficultés auxquelles vous vous confrontez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - Centre d'Addictologie d'Auxerre

8 rue du Colonel Rozanoff
89000 AUXERRE

Tél : 03 86 51 46 99
Site web : addictions-france.org
Secrétariat : Lundi de 9h à 16h30, mardi de 9h à 17h, mercredi de 8h30 à 15h30, jeudi de 9h à 16h30, vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h. Possibilité de laisser un message et ses coordonnées sur un répondeur.
Substitution : Centre méthadone: lundi- mardi- jeudi- vendredi de 9h à 13h. Accueil assuré par les infirmières et travailleurs sociaux.
Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi est dédié à l'accueil des jeunes mais possibilité de rendez-vous sur d'autres créneaux. Accueil assuré par un travailleur social et un psychologue.

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France - Centre d'addictologie de Sens

43 rue du 19 mars 1962
89100 SENS

Tél : 03 86 95 10 71
Site web : addictions-france.org/
Accueil du public : Sur rendez-vous. Lundi 9h-13h, Mardi 9h-13h/14h-18h, Mercredi et vendredi 9h-13h/14h-17h, Jeudi 9h-13h/14h-19h. Répondeur.
Consultat° jeunes consommateurs : Assurée par des éducatrices spécialisées, un psychologue et une assistante sociale. Accueil sur rendez-vous. Possibilité de rendez-vous sur la semaine.

Voir la fiche détaillée

Consultation Jeunes Consommateurs - Association Addictions France

1 Rue René Marchand
89130 TOUCY

Tél : 03 86 51 46 99
Site web : addictions-france.org
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, sur certains créneaux. Prendre contact avec le secrétariat.
Secrétariat : Lundi de 9h à 16h30, mardi de 9h à 17h, mercredi de 8h30 à 15h30, jeudi de 9h à 16h30, vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h. Possibilité de laisser un message et ses coordonnées sur un répondeur.

Voir la fiche détaillée